



GILLES DELION, parrain de la Classique des Alpes Juniors

Pour chacune de ces six éditions, le Comité d'organisation s'était attaché à faire parrainer la course juniors par un coureur professionnel qui symbolise le travail, l'engagement, et qui avait des valeurs à transmettre.

2017 sera dans cette lignée, avec la présence le jour de l'épreuve de Gilles Delion, vainqueur du Tour de Lombardie, du GP de Rennes et celui de La Marseillaise en 1994, et de nombreuses épreuves d'une journée dont la Classique des Alpes professionnelle en 1992 ainsi qu'une très belle victoire d'étape sur le Tour de France à Valkenburg au Pays-Bas, devant Stephen Roche..

Celui qui a été meilleur jeune du Tour de France en 1990 tient un discours sain et pertinent, à résonance internationale, notamment au sein du Conseil du Cyclisme Professionnel, instance suprême du cyclisme route professionnel dont il est l'un des 14 membres.

Gilles Delion est né le 5 août 1966 à Saint-Étienne, coureur cycliste professionnel de 1988 à 1996. Gilles Delion a été l'un des premiers coureurs, si ce n'est le premier, à dénoncer le dopage, à une époque où le sujet n'intéressait pas grand monde.

Ses prises de position comme celles ci-dessous, lui ont valu de nombreuses inimitiés,

Dans Cyclisme International de janvier 1997 :

« Je ne vois pas (...) l'intérêt de gagner complètement allumé, ni quelle fierté on peut en tirer. (...) Je suis très attaché à cette notion de pureté du sport, sans laquelle il n'y a plus de beauté du geste, plus d'héroïsme. (...) Les pros doivent être irréprochables ; la fin ne justifie pas les moyens, ce n'est pas vrai. »

« On va trop loin dans le haut niveau en général et dans le cyclisme en particulier. Ce n'est plus du sport mais de la science. Je suis désolé mais on ne peut plus accorder de crédit actuellement à une performance physique. Le haut niveau n'est plus crédible et, le pire, c'est que tout le monde a tendance à s'harmoniser dans la mesure où tout le monde prend la même chose. » (L'Equipe, 27/06/1996)

"Le crime du dopage profite aux sportifs qui gagnent des dizaines de millions de francs et pour lesquels les sanctions ne sont pas assez lourdes." (La France Cycliste n°2129, 07/12/2001)

Un bel exemple pour ces jeunes dont certains rêvent de devenir professionnels.